
Titre du projet: Mécanisme d'assistance technique en matière de commerce et d'investissement en Asie-Pacifique

A. AMENDEMENT À LA DEMANDE DE PROPOSITION (DDP)

1. À l'Annexe A, Description de projet, de la section 4, Termes de références, de la DDP, sous «Gouvernance du projet et organisations participantes» (page 46), **EFFACER** les mots:

« Tous les pays en développement de l'Asie-Pacifique admissibles à l'aide au développement officielle (y compris les pays avec lesquels le Canada n'a pas de programme bilatéral d'aide au développement). »

et **REEMPLACER** par les mots:

« Potentiellement tous les pays en développement de l'Asie-Pacifique admissibles à l'aide au développement officielle (y compris les pays avec lesquels le Canada n'a pas de programme bilatéral d'aide au développement). »

2. À la section 5 de la DDP, Critères d'évaluation, sous l'Exigence 1, **EFFACER** les mots «avoir commencé au maximum dix (10) ans avant la date de clôture de la demande de propositions (DP);»

Et **REEMPLACER** par les mots

«avoir commencé au maximum quinze (15) ans avant la date de clôture de la demande de propositions (DDP);»

3. À la section 5 de la DDP, **Critères d'évaluation**, sous l'Exigence no 6.1.1 Études et perfectionnement professionnel de l'administrateur de projet (page 68), **EFFACER** les mots:

« La personne proposée devrait posséder, au minimum, un baccalauréat dans tout domaine d'études, idéalement une maîtrise dans un domaine d'études pertinent ou un titre comptable (jusqu'à 9 points) »

et **REEMPLACER** par les mots:

« La personne proposée devrait posséder, au minimum, des études post- secondaires dans n'importe quel domaine d'étude, idéalement dans un domaine d'étude pertinent (jusqu'à 9 points)»

B. QUESTIONS AND ANSWERS

Question 1 Est-ce que le MAECD peut faire une mise à jour sur le Mécanisme de déploiement des experts pour le commerce et le développement (MDE), étant donné qu'il y a un potentiel de chevauchement (y compris un chevauchement du personnel) entre ce projet et le Mécanisme d'assistance technique (MAT) en matière de commerce et d'investissement en Asie-Pacifique?

Réponse 1 L'évaluation des offres pour le MDE est presque terminée. Le MAECD fera le meilleur effort afin d'informer les soumissionnaires du MDE des résultats du processus de la DDP avant la fermeture de l'offre pour le MAT.

Question 2 [Sous l'exigence 6.1: Études et perfectionnement professionnel de l'administrateur de projet] MAECD peut-il envisager de modifier l'exigence qu'un administrateur de projet doit détenir un baccalauréat ou une maîtrise? La plupart des gens qui font ce type de travail, en particulier ceux et celles ayant une expérience multi-pays ne se qualifieraient pas par rapport au critère établi pour l'éducation, en dépit d'une

expérience pertinent qui est considérable.

Réponse 2

MAECD a révisée la DDP. Voir partie A, article 3 de cet Addenda.

Question 3

Quel est le rôle des ambassades et hauts commissariats du Canada situées dans la région Asie-Pacifique, dans le cadre de la TAF?

Réponse 3

Les ambassades et hauts commissariats canadiens seront une voie pour soumettre une demande de mandats proposés et auront un rôle dans l'analyse des propositions de mandat.

Question 4

Y at-il une demande suffisante dans la région tant pour le MAT et le MDE?

Réponse 4

Les activités du MAT auront une portée plus large que le MDE, comme le montrent les exemples de mandats inclus dans la DDP du MAT. Le MAT diffère également du MDE par sa concentration géographique dans la région de l'Asie-Pacifique.

Question 5

Est-ce que les demandes peuvent provenir d'ambassades et hauts commissariats situées au Canada?

Réponse 5

MAECD antcipes que les demandes proviendront probablement des partenaires dans le pays de l'Asie-Pacifique. Cela étant dit, il n'y a rien qui empêche la soumission de demande par les ambassades et hauts commissariats situées au Canada.

Question 6

Est-ce que les soumissionnaires peuvent proposer un candidat pour deux positions incluent dans la DDP?

Réponse 6

La DDP n'exclut pas la présentation d'un candidat pour deux positions.

Question 7

MAECD peut-il identifier les pays en développement dans la région de l'Asie-Pacifique admissible au soutien du TAF?

Réponse 7

Les pays éligible au soutien du TAF peuvent potentiellement inclure tous les pays éligibles à l'aide publique au développement (APD) dans la région Asie-Pacifique, allant de l'Afghanistan vers les îles du Sud Pacifique.

*La liste des pays admissibles à l'APD est maintenue par le Comité d'aide au développement (CAD) de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). La prochaine révision de la Liste du CAD aura lieu en 2017.

Question 8

Est-ce que l'Inde est parmi les pays en développement / bénéficiaires visés dans l'offre / DPP?

Réponse 8

L'Inde apparait dans la Liste du CAD de pays éligibles à l'aide publique au développement (APD).

Question 9

Est-ce que l'exigence de la DDP sera respectée si le soumissionnaire propose d'établir un bureau sur le terrain en Inde?

Réponse 9

La clause 3.2.1, Phase de mise en route, de l'Annexe B – Mandat spécifique du consultant, qui est contenue dans la DDP, stipule que le bureau sur le terrain doit être situé en Asie du Sud-Est.

- Question 10** L'exigence 6.2.3 de la section 5 (Critères d'évaluation) indique que l'expérience de l'administrateur de projet sera évalué, en partie, sur la base, « [a] u moins 24 mois d'expérience à coordonner des projets avec des ressources dispersées dans une multitude de pays en développement à partir d'un bureau chef central ((plein points pour 5 pays en développement ou plus) (jusqu'à 15] points).» Est-ce le travail multi-pays est requis dans le cadre d'un seul projet, ou est-ce que travailler simultanément sur plusieurs projets mis en œuvre dans différents pays est admissible?
- Réponse 10** L'expérience de travail multi-pays ne doit pas être dans un seul projet. Elle peut avoir été acquise en travaillant simultanément sur plusieurs projets dans plusieurs pays.
- Question 11** Est-ce qu'il y a une attente du MAECD que la majorité de l'équipe de projet sur le terrain doit être localisé dans la ville de l'Asie du Sud-Est ou le soumissionnaire a établi son bureau sur le terrain?
- Réponse 11** Le gestionnaire de projet doit être localisé dans le bureau de terrain du projet en Asie du Sud-Est. Les experts en commerce, en développement des PME et en accès au financement, en égalité entre les sexes et en environnement peuvent être basés ailleurs en Asie du Sud-Est. Par contre, le MAECD ne remboursera que le coût d'un bureau sur le terrain.
- Question 12** Nous aimerions demander une modification à la DDP SEL : 2017-D-003045-1 pour le projet Mécanisme d'assistance technique en matière de commerce et d'investissement en Asie-Pacifique.
- Exigence 1 (page 63 de la DDP) précise « pour être considéré comme admissible, un projet devrait avoir commencé au maximum dix (10) ans avant la date de clôture de la demande de propositions (DP);. Comme le critère est écrit maintenant, si un projet a duré sept ans et a pris fin en 2013, il ne serait pas éligible puisque le projet a commencé avant 2006.
- Nous croyons que l'exigence devrait indiquer que le projet devait être opérationnel au cours des dix dernières années.
- Réponse 12** Exigence 1 de la DDP est révisée. Veuillez-vous référer à la partie A, article 2 du présent addenda.

C. PROCÈS VERBAL DE LA CONFÉRENCE DES SOUMISSIONNAIRES ET AUTRES

Présentation du projet Mécanisme d'assistance technique en matière de commerce et d'investissement en Asie-Pacifique par l'agent de projet - Annexe A - présentation PowerPoint (joindre.)

La condition de base pour l'engagement du Mécanisme d'assistance technique est qu'il contribuera à réduire la pauvreté dans les pays en développement d'Asie-Pacifique grâce à un soutien à l'environnement propice au commerce et aux activités économiques liées à l'investissement. Les demandes d'assistance technique (dénommés mandat) répondront aux besoins exprimés par les partenaires locaux, y compris les institutions régionales, les acteurs gouvernementaux et non gouvernementaux. Les mandats peuvent comprendre une combinaison de déploiements d'experts, de voyages d'études, de recherches conjointes, d'échanges, de conférences, etc. Chaque mandat sera d'une valeur allant jusqu'à \$500 000, et sera mis en œuvre en quelques mois. Exceptionnellement, cette période pourra s'étaler sur deux ans.

D. Tous les autres termes et conditions demeurent inchangés.